

# Sournal

Journal de la FFSB

Belgique - Belgique  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491

Trimestriel : Janvier / Février / Mars 2005

Numéro 85

La Fédération Francophone des  
Sourds de Belgique et le Comité de  
rédaction du Sournal vous  
souhaitent une très bonne année  
et de très joyeuses fêtes !



**Charleroi**

**— Une ville accessible  
pour les sourds ?**

# Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
<b>Ville de Charleroi : accessibilité pour les sourds</b>	
Journée Mondiale des Sourds « carolo ».....	4
Les nouveaux ministres.....	5
Pour une police carolo plus proche des mains.....	6
Services carolos « au service » des sourds...	7
<b>Témoignage</b>	
Vivre au rythme des enfants sourds de Yaoundé.....	8
<b>Du côté de l'emploi</b>	
« Je cherche un travail ».....	10
<b>Chuuut Party</b>	
Un succès !.....	11
<b>Aides techniques</b>	
Enregistrement du sous-titrage et télévision numérique : seconde partie.....	12
<b>Internet</b>	
Les logiciels libres – Seconde partie.....	14
<b>Agenda des associations affiliées.....</b>	16
<b>Mots croisés du CFLS n° 67.....</b>	18
<b>Culture / Loisirs.....</b>	19
<b>Histoire des sourds</b>	
Biographie de Laurent CLERC (1785-1889).....	20
<b>Rencontre européenne des sourds</b>	
Un pont entre sourds et entendants.....	22
<b>Une lectrice nous écrit...</b>	
La danse des mains.....	23
<b>Le Geste Qui Sauve</b>	
Vous avez un problème : comment réagir ?...	24
<b>Volet social</b>	
Les ateliers d'information.....	25
<b>Patchwork d'infos</b>	
Prix de la dignité humaine.....	26
Groupe Pression TV.....	26
Visite surprise, visite éclair.....	26
Cie Imagerie.....	27
Je fais ce que je peux.....	27
<b>Revue de presse.....</b>	28
<b>Annonces / Courrier.....</b>	29
<b>Echos.....</b>	29
<b>Carte membre de la FFSB.....</b>	30
<b>Enquête.....</b>	31
<b>Solutions des mots croisés n°66.....</b>	31

# Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4  
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Site web: [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

**Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.**

#### Comité du Sournal

Brigitte BENNETT  
Thomas BRUNEAU  
Alfred FIÉVET  
Martine FRAITURE  
Christelle BALARD

#### Rédacteurs

Jean-Louis BRASSIENE  
Nina BERTOZZI  
Muriel BRUNNEVAL  
Nathalie DESSART  
David DUDING  
Martine FRAITURE  
Lydia LALLEMAND  
Pierre LELEUX  
Bernard LE MAIRE  
Daniëla MARCHETTI

Muriel PREVÔT  
Pascale VAN DER BELEN  
Frédérique VAN EVELGHEM

#### Rédacteur en chef

Thomas BRUNEAU

#### Editrice responsable

Martine FRAITURE

#### Dessins

Serdu

#### Mise en page

Thomas BRUNEAU

#### Imprimeur

Publprim

### Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **25 février 2005**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4  
1050 Bruxelles  
Fax: 02 644 68 44  
E-mail: [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES ARTICLES / RÉACTIONS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS!



## Le mot de la rédaction

L'année 2004 fut un grand cru pour le Sournal. En effet, nous pouvons nous réjouir de plusieurs réalisations. Tout d'abord, en janvier 2004, Sournal a fêté ses vingt ans d'existence. À cette occasion, le tout premier numéro d'Info-Sourds Journal fut offert à tous nos lecteurs.

Le Sournal s'est enrichi de deux nouvelles rubriques : «Du côté de l'emploi» et «Histoire des sourds». En agrandissant sa palette d'informations, votre trimestriel ne tardera pas à devenir une référence en matière de surdité.

Au numéro 82, un supplément sous forme de brochure («Dossiers techniques n°1 : Implants cochléaire et systèmes FM») fut insérée. Elle complétait le dossier traitant de la problématique de l'implant cochléaire chez l'enfant sourd. Cette brochure est le résultat d'une collaboration entre Sournal et le Service Conseil en Aides technique de la FFSB, collaboration qui se renouvellera en 2005.

Le dossier «Ecole et Surdité» paru dans le numéro 83 a attiré l'attention quelques parents d'enfants sourds sur l'existence de l'Institut Sainte-Marie. En cela, Sournal a parfaitement rempli sa «mission positive, préventive et constructive» (voir page 2).

Enfin, cerise sur le gâteau, un partenariat est né avec la salle bruxelloise Le Claridge. Avant que ne commencent les soirées «Chez Johnny» dédiée à la danse, une Chuuut Party est organisée durant laquelle il est interdit de parler pendant une heure, seule l'écriture est autorisée. Sournal apporte la langue des signes à ces soirées silencieuses, favorisant ainsi «un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre sourds, malentendants et entendants».

Comme vous pouvons le constater, Sournal n'est plus le même. En deux années, il s'est forgé une réputation unique au sein de la communauté sourde. Sa philosophie claire et pragmatique commence à porter ses fruits.

Fort de cette nouvelle image, Sournal a subi quelques légères retouches, particulièrement visibles sur la page de couverture. Par ce nouveau visuel, nous donnons un caractère plus moderne et dynamique. Grâce à vous, lecteurs, les meilleures années du Sournal sont encore à venir...

Thomas BRUNEAU

## Les nouvelles de la FFSB



Nous voici déjà au seuil de l'année 2005. Il s'est passé beaucoup de choses mais en même temps, nous avons l'impression que rien n'avance, qu'il reste encore tellement de choses à faire. En nous remémorant bien, nous nous rendons compte que nous avons mené une campagne de sensibilisation tous azimuts comme l'organisation de deux fêtes de la langue des signes aux Hôtels de Ville de Bruxelles et de Liège, les débats politiques avec les associations de Liège et de Mons, les contacts pris avec les nouveaux ministres, la participation à diverses conférences, les nombreux réunions ou groupes de travail sur différents sujets et, bien sûr, la Journée Mondiale des Sourds qui s'est tenue à Charleroi.

L'information les sourds que les entendants est primordiale. C'est pourquoi la FFSB a ajouté trois nouvelles rubriques sur son site ([www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)) dont celle de la publication des rapports de réunions, de résumés des PV du Conseil d'Administration, du PV de l'assemblée générale, etc... Les deux autres rubriques concernent la recherche de l'emploi et la bibliothèque.

Nous espérons beaucoup que notre site continuera à recevoir les subventions nécessaires à la poursuite de son développement car à l'heure où j'écris ces lignes, nous n'avons toujours pas de nouvelles de la ministre Madame Christiane VIENNE. Il en est de même pour le SAREW (recherche de l'emploi en Wallonie).

Comme vous le savez, la Commission Consultative de la Langue des Signes s'est mise en place avec 15 membres effectifs et 15 membres suppléants. Vous pourrez en trouver la liste sur notre site sous la rubrique «langue des signes». Suite à la remarque que les personnes sourdes y sont minoritaires, les membres entendants de la Commission ont accepté que la voix des sourds aura pour valeur le résultat de la division entre le nombre de membres entendants et le nombre de membres sourds. C'est un point très important à souligner et cela montre qu'il y a une volonté de travailler ensemble pour améliorer l'avenir des sourds. Évidemment, cela demandera du temps et de la patience et aussi beaucoup de travail et de concertations.

Pour clore l'année 2004 et commencer la nouvelle sur de bonnes bases, j'aimerais adresser un mot à quelques personnes, aussi bien sourdes que entendants, qui par leurs commentaires, n'arrêtent pas de discréditer la FFSB. Bien sûr, cette attitude est légitime mais, au lieu d'égratigner, elle peut démolir une minorité comme le monde des sourds. Il est surtout très important de travailler ensemble pour voir aboutir nos droits à l'égalité dans la société.

Sur ce, je vous souhaite d'excellentes fêtes et compte sur vous pour 2005.

Martine

### Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**

Merci de ne pas nous oublier



# Ville de Charleroi :

# accessibilité pour les sourds

Dossier constitué par Thomas BRUNEAU

Quand nous évoquons Charleroi, certains penseront à un paysage de terrils, témoignages muets d'un passé minier. D'autres parleront de la capitale de la bande dessinée, de la compagnie Charleroi-Danse, de l'équipe de basket Spirou, du centre aéronautique... Charleroi s'avère une ville qui - sans complexe - prend le pari du dynamisme et de la modernité. En 1995, la ville carolorégienne accueillait la Journée Mondiale des Sourds; elle réitère l'expérience neuf ans plus tard...



L'espace ludique et créatif du CREE (Collectif Recherche et Expression) pour enfants



Omniprésence de la presse télévisée et radiophonique. Ici, une interview avec Martine FRAITURE, présidente de la FFSB.

## Journée Mondiale des Sourds «carolo»

Le 25 septembre 2004, la Ville de Charleroi fut le théâtre de la Journée Mondiale des Sourds. Cet événement a rassemblé au complet les personnalités politiques susceptibles de faire avancer la cause des sourds.

En 1995, les sourds, malentendants et sympathisants ont défilé dans les rues carolorégiennes en réclamant la reconnaissance de la langue des signes. Neuf années plus tard, pour la première fois dans l'histoire de la Journée Mondiale des Sourds, cette revendication n'était plus arborée sur les calicots. L'accent a surtout été mis sur les applications de cette reconnaissance et par conséquent le développement de projets rendant notre société plus accessible aux sourds et malentendants.

Toutes les personnalités politiques (voir encadré ci-contre), qui par leur fonction peuvent travailler à la citoyenneté des sourds, étaient présentes. Leurs déclarations sont positives. Gisèle MANDELA-MALAMBA trouve anormal qu'on parle de l'amélioration de la communication grâce aux prouesses technologiques alors que le dialogue entre sourds et entendants n'est pas des plus

optimaux. La volonté d'appliquer la reconnaissance de la langue des signes est bien affichée car «on ne peut pas être citoyen sans langage», déclare Christiane VIENNE. Evelyne HUYTEBROECK, remarquant que ce sont des femmes qui sont en charge des dossiers concernant les sourds, appelle à la solidarité interrégionale : «Il faut aller plus loin que les mots.» La solidarité doit aussi venir des sourds eux-mêmes comme l'accentue bien Gisèle MANDELA-MAMBALA : «Je compte sur vous. Sans vous nous ne saurons pas comment faire pour améliorer votre situation.»

Le bourgmestre de Charleroi, Jacques VAN GOMPEL, a quant à lui présenté sa ville comme multiculturelle et accueillante. Il assure que des efforts seront consentis - en collaboration avec Evelyne DRUART, Échevine de la Famille, des Personnes handicapées, de la Solidarité et de l'Intégration - pour rendre Charleroi plus accessible aux sourds et malentendants.

À ce propos, aux pages 6 et 7, nous constatons effectivement que deux services sont déjà mis en place; un troisième doit faire son apparition. Ces sujets sont brièvement abordés aux pages 6 et 7.



Jacques VAN GOMPEL

Raoul CAUVIN, scénariste de bandes dessinées aux éditions Dupuis et parrain de la Journée Mondiale des Sourds



Cette vidéo présentait les coins touristiques de Charleroi et les services accessibles aux sourds



Julie VAN NEDERVELDE, relation publique de la FFSB, entourée de ses deux acolytes clownesques

## Les nouveaux ministres

Devant l'Hôtel de ville de Charleroi, ont défilé de nouvelles têtes politiques auxquelles dépendra l'avenir des sourds et malentendants. En effet, suite aux dernières élections belges, Nicole MARECHAL et Thierry DETIENNE ont mis fin à leur exercice ministériel respectivement à la Communauté française et à la Région wallonne. Ce sont désormais Catherine FONCK, Ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse (Communauté française), et Christiane VIENNE, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances (Région wallonne) qui reprennent les dossiers concernant les sourds. Au niveau fédéral, Gisèle MANDELA-MALAMBA endosse les responsabilités de secrétaire d'État à la Famille et aux Personnes handicapées. Au niveau régional bruxellois, Madame Evelyne HUYTEBROECK travaille en tant que Ministre de la Politique d'aide aux personnes handicapées auprès de la COCOF (Commission communautaire française).



Catherine FONCK



Christiane VIENNE



Gisèle MANDELA-MALAMBA



Evelyne HUYTEBROECK



# Ville de Charleroi : accessibilité pour les sourds

## Pour une police carolo plus proche des mains

Charleroi comprend au total 25 commissariats. Est-ce qu'un carolo sourd doit systématiquement demander les services d'un interprète pour un problème du ressort de la police ? Fort heureusement, il peut compter sur Véronique VAN ELVEN, inspectrice de police attachée à Charleroi-Centre.

Il y a 8 ans, Véronique VAN ELVEN voit deux personnes sourdes communiquer par gestes, faisant ainsi naître son intérêt pour la langue des signes. Avec l'autorisation de son commissaire en chef, elle suit 6 années de cours de langues des signes à Charleroi, pour son plaisir à elle. Pendant ce temps, elle discerne son utilité en tant qu'inspectrice pour les personnes sourdes. «Dans mes fonctions cela pouvait être intéressant d'autant plus qu'il n'existait pas de personne de référence [pour les sourds] dans les administrations.»

Actuellement, à Bruxelles, elle passe sa première année en interprétariat. Elle est persuadée que cette formation constituera une évolution importante dans sa maîtrise de la langue des signes. Cette conviction s'avère judicieuse vu qu'elle est interprète en langue des signes auprès du Procureur du roi pour les plaintes.

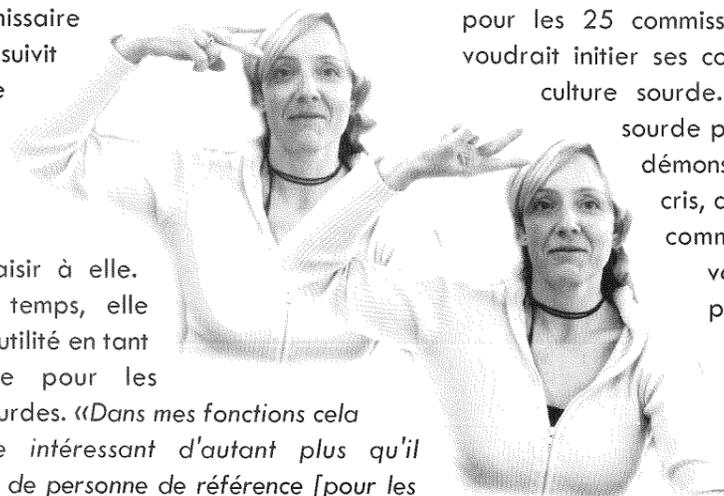
En 2004, Véronique a effectué une trentaine d'interventions rien que pour les personnes sourdes concernant principalement la constitution de dossiers et les renseignements administratifs. Sa hiérarchie la soutient dans son action, de plus en plus consciente que les personnes sourdes revendiquent leur langue des signes.

Son implication dans la communauté sourde ne s'arrête pas là. L'inspectrice VAN ELVEN aimerait développer la prévention. Par exemple, elle pourrait visiter une maison d'une personne sourde afin de pouvoir la conseiller comment se préserver du vol. Elle a aussi réussi à obtenir l'accord de la commune de Charleroi pour produire des cassettes vidéo à caractère préventif mais cette fois-ci adaptées aux personnes sourdes.

Non contente d'être la personne de référence pour les 25 commissariats de Charleroi, elle voudrait initier ses confrères et collègues à la culture sourde. En effet, une personne sourde peut faire des gestes assez démonstratifs voire émettre des cris, qui peuvent être considérés comme violents, menaçants voire dangereux par une personne entendante. Ainsi vient l'art de calmer le jeu en conciliant deux cultures différentes.

Quand on lui pose la question «Voulez-vous devenir commissaire en chef ?» elle répond : «Non surtout pas, j'aime trop le contact avec les personnes». Une femme qui aime à fond son travail de proximité, c'est tant mieux pour les carolos sourds.

**Commissariat Charleroi-Centre**  
**Véronique VAN ELVEN, inspectrice**  
**Rue Tubelaire 80 à 6000 Charleroi**  
**Fax : 071 86 20 65**  
**GSM : 0475333913**



## Services carolos «au service» des sourds

La ville de Charleroi dispose de trois services destinés aux sourds et malentendants dont un est en cours de création: l'Info-Sourds de Charleroi, l'AWIPH et la permanence emploi.

### Info-Sourds de Charleroi

Comme son nom l'indique, Info-Sourds de Charleroi a pour mission d'informer les personnes sourdes et aussi de leur apporter une aide pratique. Selon les cas, il peut réorienter - voire accompagner - la personne sourde (ou malentendante) vers d'autres services plus compétents. Son champ d'action s'avère assez étendu : démarches administratives, législation, aide technique...

Info-Sourds de Charleroi ne se limite pas à son rôle de service social. En effet, son originalité réside dans son service socioculturel et d'animations. Il organise ainsi des voyages, excursions, conférences et animations.



À Info-Sourds de Charleroi, Madame Sandrine LOUFFIN assure l'accueil des personnes sourdes.

Charleroi  
Responsable : Bernard FLEURUS  
Adresse : Rue Charles Dupret 16  
6000 Charleroi  
Tél. : 071 20 00 06  
Fax : 071 20 00 09

### L'AWIPH

Comme nous l'avons vu, Info-Sourds

de Charleroi peut réorienter les personnes sourdes vers d'autres services comme, par exemple, l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées). Cette agence s'occupe de trois domaines précis : l'aide matérielle, l'hébergement et l'aide à l'emploi.

D'après Madame DEGAND, directrice du bureau régional de Charleroi, un interprète est «prévu en vue de favoriser l'accès à l'information sur les différentes aides de l'AWIPH». Elle reconnaît que les sourds rencontrent de grosses difficultés d'embauche : «En effet, les employeurs hésitent à engager une personne sourde. La crainte étant de ne pas pouvoir communiquer et donc de ne pas se faire comprendre. Il s'agit là d'une méconnaissance du monde de la surdité. D'autre part, l'accès à une scolarité traditionnelle n'est que trop souvent compromise par manque de soutien pédagogique notamment en langue des signes. Il est alors difficile pour la personne sourde d'envisager une intégration professionnelle correcte.»

### AWIPH

Bureau régional de Charleroi  
Rue de Rivelaine 16  
6061 Charleroi  
Tél. : 071 20 49 50  
E-mail : brcharleroi@awiph.be

### Un service en création à la Ville de Charleroi

La Ville de Charleroi finalise un projet en vue d'aider les personnes sourdes dans le domaine de l'emploi. A cet égard, Françoise

### Bureau régional AWIPH de Charleroi



ZENNER, directrice adjointe à la Division Économie Sociale et Emploi, déclare : «Nous travaillons sur le projet qui est en voie de concrétisation de mettre sur pied une permanence emploi pour les personnes sourdes et malentendantes de Charleroi et de la région. Pour ce faire, un agent diplômé en langage gestuel a été engagé voici un mois. Ce nouvel outil municipal, nous le construisons avec la Ligue belge des Sourds de Belgique, l'AWIPH, et tout nouveau partenaire sera accueilli les bras grands ouverts.»

Nous ne pouvons que louer les efforts consentis quant à une meilleure accessibilité pour les sourds carolos. Néanmoins, l'existence conjointe d'Info-Sourds, de l'AWIPH, de la permanence emploi soulève quelques interrogations: Quel rôle jouera précisément Info-Sourds de Charleroi pour l'insertion des personnes sourdes dans l'emploi ? Devra-t-il se cantonner à rediriger les personnes vers l'AWIPH ou la permanence emploi ? Il est difficile de répondre pour l'instant à ces deux questions. Nous préférons attendre que l'outil municipal de la ville de Charleroi soit opérationnel afin d'apporter de plus amples éclaircissements.

## Vivre au rythme des enfants sourds de Yaoundé: Le récit d'un voyage humanitaire au Cameroun

Cendrine Hirt, logopédiste en Suisse et marraine d'une petite fille sourde

Yaoundé, Cameroun, au mois d'octobre... Une école entourée de verdure... Une cour de récréation d'où fusaient des cris et des rires d'enfants que rien ne différencie des autres cours... De petites mains qui signent avec enthousiasme... Voilà la vision de bonheur qui s'offre au visiteur étranger qui entre dans l'enceinte de l'ESEDA.



L'École Spécialisée pour Enfants Déficiants Auditifs de Yaoundé, capitale du Cameroun, accueille cette année 197 enfants sourds de la petite section de maternelle à la 8<sup>e</sup> année. Elle prépare également les élèves à l'intégration dans des collèges et lycées de la ville ou à des formations professionnelles au sein de ses propres ateliers (couture, céramique et peinture) ou à l'extérieur.

C'est pourquoi la langue des signes française a été introduite depuis quelques années et constitue aujourd'hui une langue enseignée et d'enseignement; l'anglais est également abordé dès la 4<sup>e</sup> année primaire.

Ce qui réjouit d'emblée le visiteur est l'épanouissement de ces enfants sourds qui, sans la possibilité d'être scolarisés dans cet établissement spécialisé, resteraient isolés, confinés à la maison, mis à l'écart voire rejetés et privés d'éducation et d'ouverture au monde. Cela reste malheureusement le cas d'un certain nombre d'enfants non recensés souvent par manque d'information de la part de leur entourage. Preuve en est ces deux adolescents de 13 et 15 ans qui sont actuellement scolarisés en 1<sup>re</sup> année primaire à l'ESEDA pour la première fois de leur vie...

Dans le but d'offrir la meilleure intégration possible, l'ESEDA suit également les anciens élèves désormais intégrés dans les établissements de la ville en leur proposant un soutien pédagogique tous les mercredi après-midi et samedi matin.

À l'ESEDA, une chance de scolarisation et de formation professionnelle est offerte à ses enfants, c'est aussi et surtout une chance de s'insérer dans la société camerounaise, de s'ouvrir au monde et à la culture, d'acquérir une langue.

C'est aussi l'occasion pour ces adolescents de rester en contact et surtout de se rencontrer lors des «causeries» éducatives et activités du Centre de Ressources et d'Animation pour sourds-muets (CERAS) fondé par l'un des professeurs spécialisés de l'école. La lutte contre le sida, les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses précoces indésirées sont le cheval de bataille de cette association qui œuvre pour mettre à la disposition des jeunes sourds des moyens d'information et de prévention contre ces fléaux.

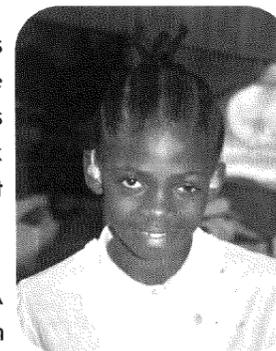
Ce voyage humanitaire, préparé pendant toute une année, a permis d'acheminer près de 100 kg de matériel pour équiper l'école et offrir de nouveaux moyens pédagogiques aux professeurs fort méritants de cet établissement qui revêtent tant de casquettes à la fois (enseignants, éducateurs, orthophonistes, audioprothésistes, etc.) malgré des moyens limités

mais avec toujours beaucoup d'ingéniosité et de créativité.

Ce séjour a également été l'occasion de faire profiter aux enseignants de plusieurs interventions théoriques leur permettant de réactualiser ou de compléter leurs connaissances dans certains domaines (exploitation du matériel pédagogique et thérapeutique, audiométrie tonale, lecture labiale, Langage Parlé Complété, éducation auditive).

Une initiation au tricotin auprès des apprentis de l'atelier couture a suscité beaucoup d'intérêt et sera étendue aux élèves des classes; cette nouvelle activité manuelle leur permettra de créer un objet personnel de fin d'année ainsi que de petits objets à vendre lors des kermesses de l'école.

Ce fut aussi une expérience très enrichissante de vivre au rythme de l'école, d'observer les démarches pédagogiques dans tous les niveaux de classe et de partager idées et vécu avec les enseignants.



L'un des souhaits d'avenir de l'ESEDA serait de pouvoir équiper l'école en matériel informatique afin de proposer aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences et d'accéder à l'immense source de connaissances qu'est l'internet.

L'ESEDA souhaiterait aussi appareiller un maximum d'enfants de l'établissement. En effet, seuls une vingtaine d'élèves bénéficient d'une adaptation prothétique alors que nombreux sont les enfants qui conservent des restes auditifs exploitables. Grâce aux vingt prothèses auditives d'occasion qui ont pu être récoltées auprès de donateurs, de nouveaux enfants, dont ma filleule Marie-Thérèse âgée de 9 ans et demi, pourront connaître la joie d'entendre mais cela reste insuffisant et la collecte d'appareils auditifs doit se poursuivre.

Je rentre de ce séjour avec des milliers de souvenirs dans la tête et des milliers d'émotions dans le cœur.

**APPEL AUX DONATEURS**  
 en vue d'une seconde mission humanitaire à l'ESEDA de Yaoundé/Cameroun

Vous pouvez adresser tous vos dons de matériel ou en espèces à:  
 Cendrine Hirt, logopédiste, Route d'Yverdon 11,  
 1373 Chavornay, Suisse  
 Tél/Fax (0041) 24.441.85.44  
 e-mail: [info@voyages-humanitaires.info](mailto:info@voyages-humanitaires.info)  
[www.voyages-humanitaires.info](http://www.voyages-humanitaires.info)

### COLLECTE D'APPAREILS AUDITIFS

Afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de l'ESEDA de bénéficier d'appareils auditifs, nous lançons un appel à toute personne ou association possédant des prothèses auditives d'occasion (contours d'oreille essentiellement) dont vous n'avez plus l'utilité mais qui serait fort utiles sur place. Des systèmes FM et des amplificateurs seraient également d'un grand secours. Du matériel de nettoyage des embouts est aussi recherché.

### DON DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE

Pour continuer à équiper l'école, nous recherchons:

- des livres pour enfants (de l'âge préscolaire à l'adolescence)
- des jeux éducatifs
- du matériel logopédique
- des fournitures scolaires (crayons, feutres, stylos, gommes, ardoises, peinture, etc.)
- des livres/jeux en langue des signes française
- des tricotins et des pelotes de laine pour l'atelier couture
- du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, etc.)
- des ouvrages professionnels sur la surdité, la logopédie, la rééducation du langage, etc.
- etc.





## Du côté de l'emploi

Muriel BRUNNEVAL, Muriel PREVOT, Pascale VAN DER BELEN

### «Je cherche du travail»

Chercher du travail, c'est déjà un travail en soi, une occupation à temps plein ! C'est se remettre en question par rapport à son passé professionnel, ses compétences, ses acquis. C'est aussi, peut-être, le moment de s'orienter vers une autre carrière professionnelle.

Ces phrases, nous les répétons régulièrement et toujours lorsque nous recevons des demandeurs d'emploi : soit pour une recherche en individuel soit pour une formation (groupe de demandeurs d'emploi). Beaucoup de nos participants se disent diminués, démotivés de ne pas décrocher un emploi. Il faudrait alors se poser la question «Qu'est ce qui cloche?» permettant de savoir pourquoi l'employeur n'est pas convaincu après l'entretien d'embauche.

Décrocher un emploi, c'est savoir se vendre; savoir se défendre; mettre ses atouts en évidence. Il est vrai que ce n'est pas facile, ni pour les entendants ni pour les sourds.

Souvent les employeurs sont bloqués face à la surdité et ont une appréhension. Il ne faut pas leur en vouloir, la société est ainsi faite - il y a un manque de sensibilisation sur la surdité en Belgique - et c'est un triste constat. Dès lors, c'est à la personne sourde de rassurer, d'apporter les

informations sur la surdité, sur le mode de communication, sur les technologies existantes pour faciliter la communication interne et externe, ce que nous appelons «Démystifier son handicap».

La personne sourde ou



**La personne sourde ou malentendante doit se montrer dynamique, sûre d'elle-même et motivée.**

malentendante doit être capable, à son entrevue, d'aborder son passé professionnel sans le blâmer même si cela s'est mal terminé. Elle doit connaître le fonctionnement des organismes fédéraux (Onem) et régionaux (Orbem, Service Bruxellois), octroyant des primes financières et des aides techniques mais également les plans pour l'emploi (Carte Activa, Plan Jeune, ...).

Elle doit se montrer dynamique, sûre d'elle-même et motivée. C'est clair que c'est un effort considérable mais l'intégration professionnelle est à ce prix !

Nous terminerons cet article (et l'année 2004) sur une note positive avec quelques impressions de personnes qui

ont suivi un groupe de recherche active d'emploi (mars 2004).

«Bon échange avec le groupe durant 5 semaines. J'ai appris beaucoup de choses. Les personnes du groupe m'ont aidé et corrigé dans le but de m'améliorer». SD

«Chouette groupe, on a pu mieux se connaître, se connaître soi-même. On a pu échanger et exprimer pas mal de choses. Cela nous a donné un coup de pouce pour la recherche d'un emploi ; pour être prêt face à un patron, voire même un travail. On a appris à connaître ses compétences et sa confiance». CV

«J'ai appris beaucoup de choses, appris comment se déroule une interview avec le patron. J'ai appris de nouveaux mots (sur les qualités et défauts). J'ai eu un très bon échange avec le groupe. Le fait de discuter et d'exprimer cela m'a rendue positive». AC

«Les cinq semaines se sont bien passées avec le groupe. C'est très important pour les sourds pour apprendre à mieux se défendre et à se connaître pour rencontrer le patron. Très intéressant et merci aux animatrices». AL

«Formation intéressante, elle apporte plein de choses enrichissantes pour mon avenir, cela m'a rendu confiante. Groupe sympa, très bon échange et beaucoup d'entraide». CK

Avec le soutien de



Avec le soutien du FONDS SOCIAL EUROPEEN



## Chuuut Party

### Un succès !

Le Sournal et Le Claridge avaient conclu un partenariat concernant la Chuuut Party. Il s'agit d'une soirée (de 23h00 à minuit) durant laquelle il est interdit de parler, sont permises l'écriture et ... la langue des signes. Ce partenariat continuera en 2005.

Au jour de la dernière Chuuut Party de l'année 2004 (18 décembre), le Sournal que vous tenez entre vos mains était chez l'imprimeur. Il est vrai que nous ne pouvons pas relater les moments forts de cette soirée couplée au «Bal des solitaires», mais nous pouvons parler des Chuuut Party qui se sont déroulées les 23 octobre et 27 novembre.

Ces deux soirées ont accueillis au total une cinquantaine de sourds. L'animateur (entendant) se faisait un plaisir de mêler les sourds ou malentendants aux entendants. Il est fort réjouissant de constater que plusieurs sourds apprennent à quelques personnes les rudiments de la langue des signes. Une vingtaine d'étudiantes en langue des signes ont goûté à cette expérience et ont pu appliquer leur «connaissances gestuelles».

Le but du partenariat qui visait à mettre les sourds, malentendants et entendants sur un même pied d'égalité quant à la communication est donc pleinement atteint. L'organisateur Vincent DALLEMAGNE et la direction du Claridge, entièrement séduits par cette touche «deaf» apportée aux Chuuut Party, collaboreront main dans la main avec le Sournal pour l'année 2005. En effet, grâce à cette originalité, la Chuuut Party est unique en son genre. Elle reste même la seule soirée silencieuse qui existe à Bruxelles. Oui, Bruxelles chante; oui, Bruxelles signe.

Th.B.



- Un crayon?  
- Non, merci. Mes mains suffisent.



L'animateur (à gauche) signe «bonsoir». Ca mérite un «pouce».



- Comment on appelle un petit signe?  
- Je ne sais pas.  
- Un «signet».



Cours gratuits de langue des signes



Interprétation : «Blablabla et patati et patata.»



Ecrire ou signer pour draguer ? Telle est la question.



Minuit ! Que fument la musique et les temps !

**Regardez vite la dernière page pour connaître les trois nouvelles dates de la Chuuut Party !**



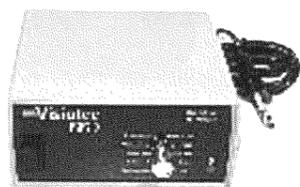
## Enregistrement du sous-titrage et télévision numérique : seconde partie

Avant de nous engager plus loin dans les diverses possibilités offertes sur le marché en matière de sous-titrage, rappelons que si le réseau de télévision numérique est relativement bien développé dans certains pays tels que le Royaume-Uni, l'Espagne, les Pays-Bas (pour ne citer que ceux-là), la Belgique semble réticente à adhérer pleinement à ce type de technologie (BeTv, ex-Canal+ Belgique se taille la part du gâteau). Soyons bon prince et admettons que dans le fouillis de matériel actuellement commercialisé, un chat n'y retrouvait pas ses jeunes. Par conséquent, cette attitude n'est pas totalement critiquable notamment vis-à-vis de la télévision numérique haute définition.

Il faut savoir aussi que les décodeurs destinés à enregistrer les sous-titres générés par un système de type TELETEXT, bénéficient d'une intervention de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH). Le nouvel arrêté fixant les modalités d'intervention prévoit en effet, je cite: «L'intervention de l'Agence dans le coût de la prestation est limitée à 123,95 EURO plus TVA.» Le demandeur doit fournir un rapport délivré par un médecin spécialiste O.R.L. attestant qu'il présente une diminution auditive moyenne de 60 Db à la meilleure oreille, sans appareillage, calculée selon l'I.P.A. de FOURNIER.

Un décodeur ISIS disponible en France (il n'y aurait

pas de distributeur apparemment en Belgique) limite les dépenses puisqu'il suffit de le connecter entre un téléviseur normal et un enregistreur vidéo tout à fait classique. Son prix avoisine les 250 euros. C'est certainement la solution la moins onéreuse pour l'instant si l'intention se limite à enregistrer les STT du Teletext en attendant mieux car malheureusement, cet appareil autorise en Belgique uniquement l'enregistrement du STT en noir et blanc. Le code de couleurs adapté aux personnes sourdes / malentendantes ne sera pas disponible mais au moins, le sous-titrage apparaîtra lors de la lecture de l'enregistrement.



Le décodeur ISIS 2 E, est le seul à pouvoir enregistrer les STT du Teletext en Belgique. Selon le fournisseur\*, il peut aussi enregistrer le STT des chaînes françaises et les chaînes européennes accessibles

par satellite

### TV numérique et TV numérique haute définition

Le tableau ci-dessous, prend en considération les principales configurations permettant la réception des programmes émis en numérique ou haute

définition numérique. Dans le numéro précédent, nous avons accordé une relative importance au mode de transmission par câble ou par satellite. Nous les retrouverons par conséquent dans les diverses solutions développées aujourd'hui.

Précisons que les maisons de productions et opérateurs exploitant la technologie Haute définition (HD), diffusent d e s programmes thématiques. C'est-à-dire que chaque fournisseur se caractérisera en général toujours par la diffusion d'un même type de programme. Par exemple, EURO1080 (cité ci-dessous) diffuse des émissions sportives et des documentaires.

D'autres fournisseurs existent évidemment tels que TPS, CanalSat. Ils sont généralement tous payant et diffusent des programmes cryptés. Par contre la RTBF-Sat est gratuite et émet en clair (pas de cryptage)

Un dernier mot afin de fixer les idées. La télévision numérique existe depuis plusieurs années mais il ne faut pas la comparer à la télévision numérique haute définition. Celle-ci procure une qualité infiniment supérieure de l'image.

Actuellement s e u l e EURO1080 est opérationnelle et couvre l'Europe.

DERNIERE MINUTE : Coditel offre une formule d'accès à la télévision numérique depuis le 15 décembre 2004.



\*VISIOTEC  
7 bis, rue d'Auvergne  
91120 PALAISEAU  
FRANCE  
E-mail : visiotec@free.fr  
Tél.: +33169312086  
Fax : +33169143107

### Tableau récapitulatif

Réception (N) numérique (NHD) numérique haute définition (A) analogique	Emission cryptée	Téléviseur	Abonnement / Couverture / Opérateur	(A) Set-Top-Box = décodeur B) Récepteur satellite /	Possibilité enregistrement Teletext avec enregistreur DVD?	Possibilité enregistrement (HDD) STT Teletext? (2)	Possibilité STT Teletext avec décodeur type ISIS	Antenne parabolique
Satellite / Câble (1) NHD	Oui	Plasma ou LCD	Oui / Europe / Euro1080	(A) (5) + (B)	Non	Oui	Oui (3)	Oui si pas de câble
Câble / A ou N	Oui	Classique	Oui/ Belgique (4) / BeTV	(A) fourni	Non	Oui	Oui (3)	Non
Satellite / N	Oui	Clasique	Non / Bruxelles / RTBF	A	Non	Oui	Oui (3)	Oui



## Les logiciels libres - Seconde partie Travailler avec un logiciel libre

Nous l'avons vu dans le précédent numéro, l'intérêt d'un logiciel libre est que vous pouvez l'utiliser, le distribuer et, si vous en avez les compétences, le modifier et ce, tout à fait librement, aussi bien pour un usage privé que professionnel.

Beaucoup se sont sans doute dit «J'ai Windows®, Internet Explorer® et Microsoft Office® sur mon ordinateur, je ne vois pas pourquoi changer!». De nos jours, dès l'école, on vous apprend à travailler avec Windows® et lorsque vous achetez un nouveau PC au magasin, Windows® est souvent installé d'emblée dessus. Bref, vous ne connaissez rien d'autre que ces logiciels et vous vous en accommodez. Car, avouons-le, l'adage qui veut que tout ce qui est cher et de marque soit de bonne qualité, n'est pas toujours vrai en informatique ! Qui n'a jamais pesté contre son ordinateur parce que Windows® avait encore planté? L'achat d'un ordinateur est déjà un gros investissement, aussi, pourquoi tomber dans le piège de payer en plus des logiciels qui ne sont finalement pas meilleurs que les logiciels libres qui eux sont, souvent, gratuits?

Et puis, entre nous, ne serait-ce pas agréable de démontrer que vous êtes capable d'utiliser des programmes libres, sans être constamment dépendant des outils Microsoft®, de leurs prix et de leur durée de vie assez courte (si vous aviez acheté Windows 95® ou 98®, vous voilà aujourd'hui contraint de payer pour obtenir une version plus récente, car votre logiciel est dépassé et ne suit plus l'évolution des nouvelles technologies) ?

Beaucoup de logiciels libres sont facilement accessibles, car, pour ne pas perturber les habitudes des utilisateurs, ils ressemblent beaucoup aux outils de Microsoft®. Mais comme un exemple vaut mieux que de belles paroles, nous allons vous présenter aujourd'hui ce que l'on appelle une «suite

bureautique», c'est à dire un ensemble de programmes qui vous permettent de travailler de la même manière qu'avec Microsoft Office®.

Bienvenue dans OpenOffice (ou "OOo" pour les habitués) : <http://fr.openoffice.org/>

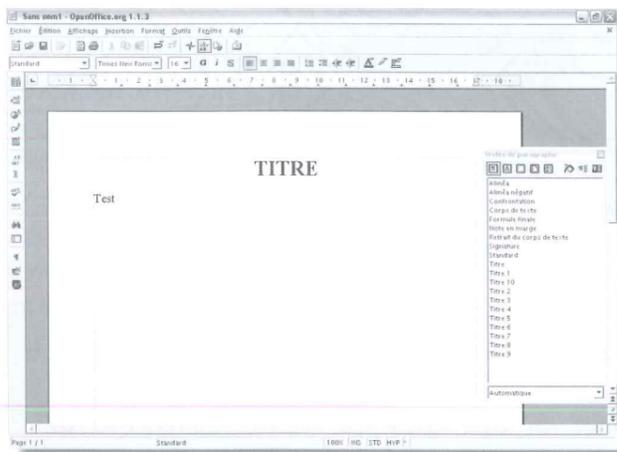
Issu d'un logiciel commercial, StarOffice, racheté par la société Sun Microsystems® qui l'a redistribué gratuitement, pour finalement donner l'accès aux sources du programme, OpenOffice est un ensemble de logiciels qui vous propose :

- Un traitement de texte (du genre de Word®)
- Un tableur (du genre d'Excel®)
- Un outil de diaporama et présentation (du genre de PowerPoint®)
- Un programme de dessin

OpenOffice vous permet donc de faire pratiquement tout ce que vous propose Word®,

Excel® et PowerPoint®, mais il vous propose en plus un petit logiciel de dessin. Autre possibilité non négligeable, vous pouvez enregistrer vos documents au format «pdf» sans devoir faire l'achat d'un programme externe de type Adobe Acrobat®. Par ailleurs, si vous souhaitez communiquer vos documents à une personne utilisant Office®, vous pouvez enregistrer vos fichiers aux formats compatibles avec les programmes Microsoft®.

Tout comme lorsque vous avez utilisé pour la première fois les logiciels de Microsoft®, il vous faudra bien sûr quelques jours pour vous habituer à



## OpenOffice.org 1.1

ces nouveaux programmes, mais vous ne devriez pas être trop dépayés, car le principe et la présentation restent plus ou moins identiques à Office®. Seul le programme de dessin, si vous n'avez pas l'habitude d'en utiliser un, vous réclamera un peu de patience. Pour vous aider, vous trouverez sur cette page toute la documentation pour installer et utiliser les différents programmes : <http://fr.openoffice.org/Documentation/Index.html> Vous pouvez également consulter la «Faq» (questions les plus fréquemment posées) : <http://fr.openoffice.org/faq-fr.html> et poser vos questions sur le forum : [http://fr.openoffice.org/contact-](http://fr.openoffice.org/contact-forums.html)

### Le saviez-vous ?

Lorsque vous venez visiter notre site [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be), vous faites usage, indirectement, de logiciels libres. En effet, notre site est hébergé sur un serveur Linux et utilise le langage de programmation PHP et une base de données PostgreSQL, tous sont des logiciels libres.

Tous les produits cités dans ce document, suivis de la mention ® sont des marques déposées ou des marques commerciales.

forums.html

Enfin, je vous invite à lire sans plus attendre ce document : [http://fr.openoffice.org/Marketing/matexpo/Documents/pourquoi\\_utiliser\\_ooo.pdf](http://fr.openoffice.org/Marketing/matexpo/Documents/pourquoi_utiliser_ooo.pdf), rédigé de manière à être accessible à tous, qui vous aidera à mieux comprendre pourquoi utiliser un logiciel libre et, plus particulièrement, OpenOffice.

Et devinez quoi ? C'est avec le traitement de texte d'OpenOffice que j'ai rédigé cet article ! :-)

Rendez-vous dans le prochain numéro pour la dernière partie consacrée aux logiciels libres : Gaim, un logiciel libre de messagerie instantanée qui permet de se connecter simultanément (et ce, sur une seule fenêtre) aux messageries ICQ, IRC, MSN Messenger, Napster, Yahoo Messenger, etc.

## ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75  
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : [alain.klinkenberg@dumonceau.be](mailto:alain.klinkenberg@dumonceau.be)

[christel.vangorp@dumonceau.be](mailto:christel.vangorp@dumonceau.be)

Réparation de palettes

Fabrication de châssis en bois

Fabrication de caisses et caissettes

Rabotage industriel

Petite menuiserie

Fabrication de pallox's

Mise en caisse

Placards

1<sup>er</sup> atelier européen bilingue langue des signes – français  
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail





# Agenda des associations affiliées

## BRUXELLES

### Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

**Maison des Sourds**  
Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

#### JANVIER 2005

Vendredi 7	19.00	Portes ouvertes
	19.00	R.L.S.B. : goûter des Rois
Samedi 8	14.00	Whist
Dimanche 9	14.00	Loisirs & Culture pour tous
Vendredi 14	?	Réunion C.A. Maison des Sourds
	20.00	Assemblée Générale section Tennis de Table
Samedi 15	17.00	Assemblée Générale + BANQUET section Pétanque
Vendredi 21	20.00	MDS : conférence/débat : «Le journalisme et la surdité»
Samedi 22	14.00	Projection photos des excursions de la MDS
Lundi 24	18.00	Réunion MDS + FFSB pour JMS 2005
Vendredi 28	20.00	Assemblée Générale section Tennis
Samedi 29	20.00	Fête CARNAVAL par la section Foot en Salle

### Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert  
Tél. / fax : 02 762 03 50

#### Entraînements de Bowling au Bowlmaster

Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

#### JANVIER 2005

Dimanche 9	15.00	Amis de Woluwe : Fête des Rois. Goûter gratuit pour tous les membres. Remise des cadeaux
Lundi 17	14.00	3x20 + Caritas

## Charleroi

### Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

16 janvier	Fête des Rois + informations sur la santé mentale
20 février	Fête des chandeleur

#### FÉVRIER 2005

Vendredi 4	20.00	Réunion C.A. R.L.S.B.
Samedi 5	14.00	Whist
Jeudi 10	13.00	Visite des usines des voitures Volkswagen
Vendredi 11	?	Réunion C.A. Maison des Sourds
Samedi 12	15.00	Réunion C.A. LSFS
Dimanche 13	14.00	Loisirs & Culture pour tous
Vendredi 18	19.00	Portes ouvertes + SOIREE CAPOEIRA (danse/art martial)
Samedi 19	14.00	Tournoi de pétanque
Mardi 22	20.00	MDS : conférence / débat : «Le stress»

#### MARS 2005

Vendredi 4	20.00	Réunion C.A. R.L.S.B.
Samedi 5	14.00	Whist
Vendredi 11	?	Réunion C.A. Maison des Sourds
Samedi 12	15.00	Assemblée Générale F.R.S.S.B. / K.S.V.D.B.
Dimanche 13	14.00	Loisirs & Culture pour tous
Vendredi 18	20.00	MDS : conférence / débat : «L'obésité»
Samedi 19	14.00	Tournoi de pétanque
Samedi 26	14.00	A.G. annuelle de la Maison des Sourds

#### FÉVRIER 2005

Dimanche 6	11.00	Fête de St François de Sales
	11.30	Accueil
	12.30	Eucharistie dans la salle du C.S.C.S.
	13.30	Verre de l'amitié pour tous
		Banquet - sur réservation
Lundi 21	14.00	3x20 + Caritas

#### MARS 2005

Dimanche 6	15.00	Amis de Woluwe : Assemblée Générale
Lundi 21	14.00	3x20 + Caritas

## Liège

### Sur'Cité

Rue Walleffe 2 - 4020 Liège  
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

#### TOUS LES MARDIS:

14.00	L'aiguille silencieuse
18.00	Foyer " SUR'Cité " est ouvert

#### JANVIER 2005

Mardi 4	20.00	Fête de la galette des rois par SUR'Cité
---------	-------	--

#### FÉVRIER 2005

Samedi 19	18.30	Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle
Samedi 19	14.00	Carnaval pour enfants
Samedi 19	19.00	Carnaval pour adultes par Torè Lidje
Mardi 15 ou 22	20.00	Conférence sur le tabac au SUR'Cité
Samedi 26	14.00	Assemblée générale des 50+

## MARS 2005

Samedi 5	14.00	Assemblée Générale de RUSSL (Soirée souper Pasticio)
Samedi 18	18.30	Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

Ca fait la quatrième année que le CEFORSO A REPRIS SANS INTERRUPTION (Cours d'Informatique, Cours de Français, Cours de Lecture Labiale, Cours de langue des signes).

Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire soit par fax au n°04/344.10.06 ; par téléphone au n°04/341.39.96 ; ou par e-mail : SURCite@skynet.be. Les cours recommenceront en septembre 2004.

Voici les horaires

Tous les mardis : Cours d'informatique + internet de 16h à 20h

Dimanche 20	18.30	Fête du Fromage et Vin par 50+
Mardi 22	20.00	Conférence avec pour thème «Pâques Jésus Christ est Vivant» avec Benoît Lejeune
Samedi 26		85e Anniversaire de RUSSL à Liège
Dimanche 27		85e Anniversaire de RUSSL à Liège
Dimanche 27	14.00	Balade à Hermelle s/ Huy

Tous les mardis : Cours de langues des signes de 17h à 19h et de 19h à 21h

Tous les mercredis : Cours de français de 13h30 à 15h pour les moyens de 15h à 16h30 pour les débutants

Tous les mercredis et samedis : Cours de lecture labiale de 9h30 à 11h le mercredi pour les débutants de 11h à 13h le samedi pour les moyens

## MONS

### Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 8 janvier	Fête de Galette de Roi. Discours du comité.
------------------	---

Samedi 5 février	Carnaval des enfants (petit cadeau pour chaque travesti). Goûter : crêpe
Samedi 12 mars	Reunion mensuelle. Goûter : sandwiches

## NAMUR

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN  
Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes  
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

#### JANVIER 2005

Samedi 8	16.00	Assemblée générale. Cotisation. Surprise pour les membres
Dimanche 23	16.00	Goûter des Rois. Bilan «Année 2004». Réunion ordinaire.

#### FÉVRIER 2005

Samedi 2	16.00	1 <sup>er</sup> Carnaval pour les enfants et les adultes, de 7 à 77 ans. Croque-Monsieur et Croque-Madame.
----------	-------	--

#### MARS 2005

Samedi 12	15.00	Fête Abbé de l'Epée. Banquet.
Samedi 26	15.00	Réunion ordinaire. 2 <sup>e</sup> Tournoi de Manille. Œuf de Pâques. Souper : poulet pané, crudités, croquettes, dessert et café.

## TOURNAI

### Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Les Petits Colibris» (derrière l'église)  
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.  
Tél./Fax: 069 84 18 59  
E-mail: info@sourds-tournai.be

#### JANVIER 2005

Samedi 9	11.30	Dîner «Lapin à la tournaisienne» organisé par l'ASMT Jeu de cartes " Manille "
Samedi 15		Bowling : Championnat national individuel Junior-Senior-Veteran organisé par KDS Antwerpen.
Mercredi 19		Visite d'un élevage d'escargots. Rendez-vous à la gare de Tournai à 13.45.

#### FÉVRIER 2005

Samedi 5	11.00	Inauguration du nouveau local
----------	-------	-------------------------------

Dimanche 6		«Centre de Rencontre pour Sourds», rue Blandinoise 26 à 7500 Tournai.
Samedi 12		Réunion mensuelle du RAST au local, rue Blandinoise 26 à 7500 Tournai.
Samedi 19		AG de la LSFS à Bruxelles Bowling (Championnat national Vétérans et Doubles) au local " Essor Luna Marquain " à Marquain, organisé par SCS Tournais

#### MARS 2005

Dimanche 6	13.30	Réunion mensuelle de la RAST au local, rue Blandinoise 26 à 7500 Tournai.
Dimanche 20		Tennis de table (Championnat national simple) organisé par RLS Bruxelles
Samedi 26		Tournoi international de Bowling - Futsal - Pétanque organisé par RUSSL
Dimanche 27		Tournoi international de Bowling - Futsal - Pétanque organisé par RUSSL

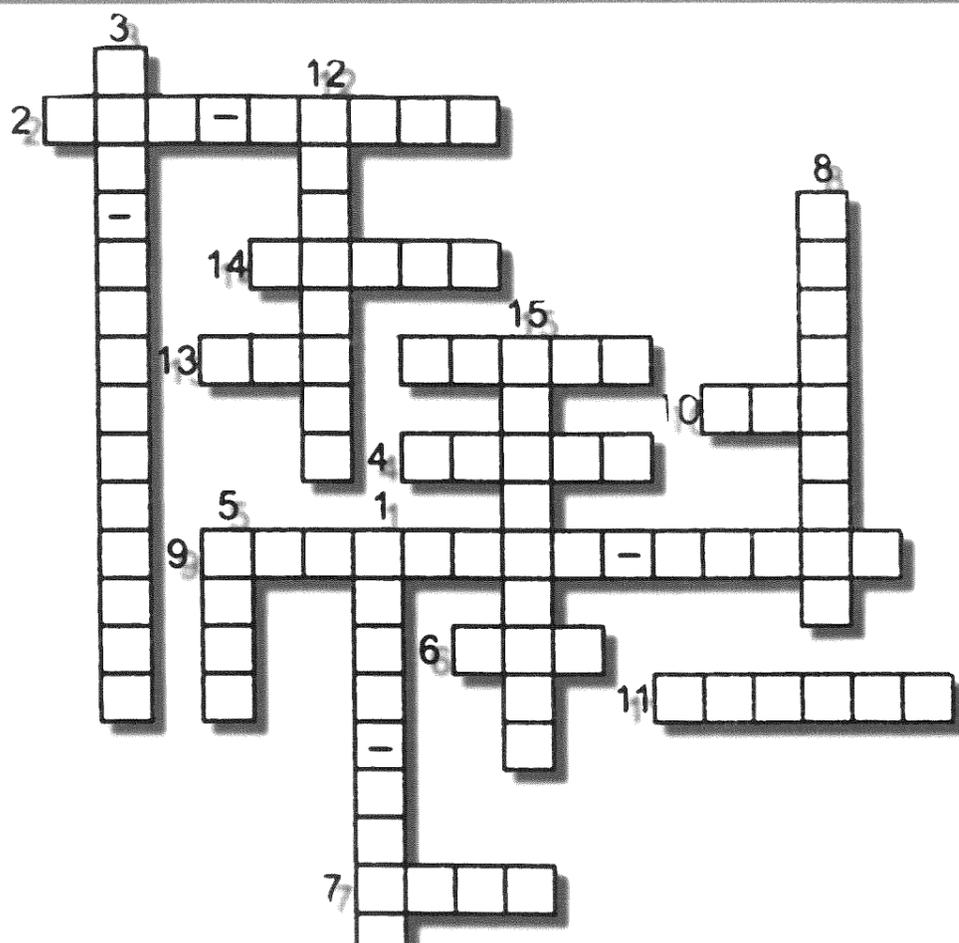
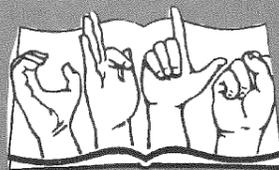
## VERVIERS

### Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy  
Tél. / Fax : 04 365 55 45

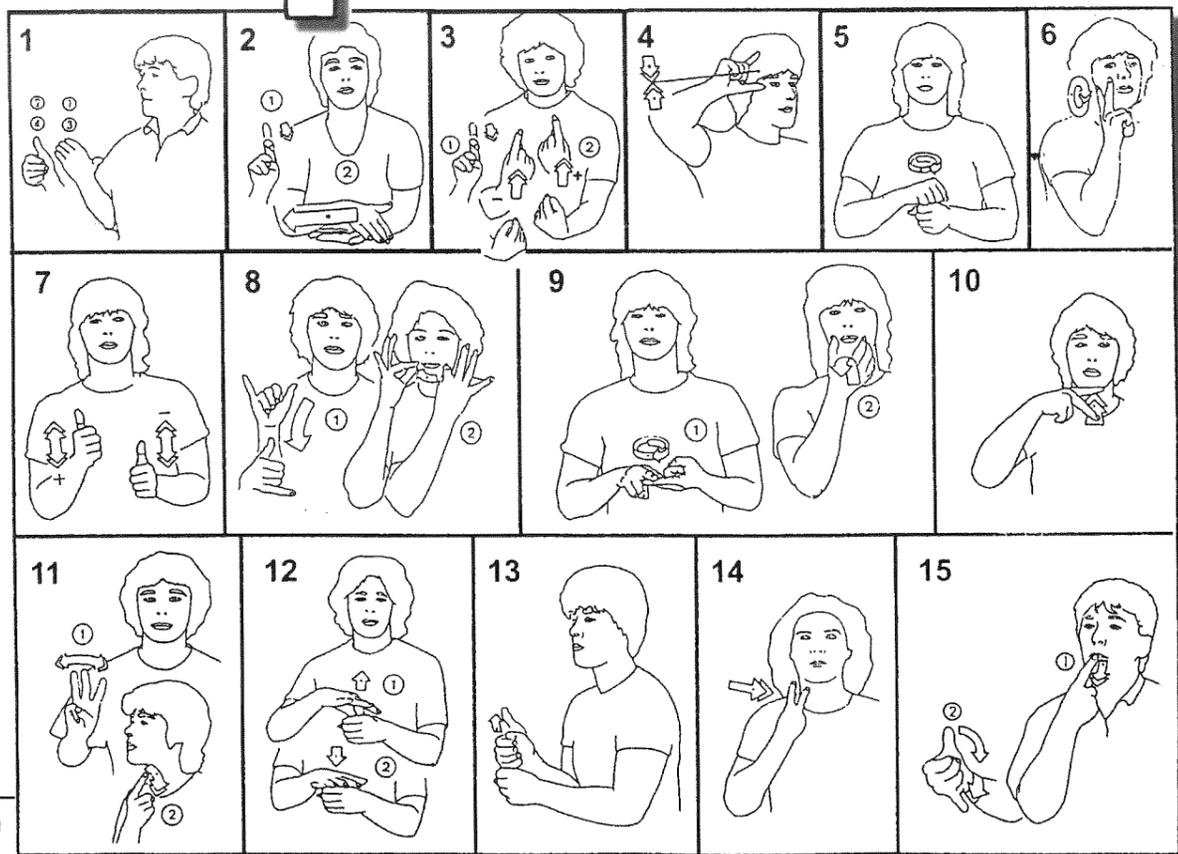
Porte ouverte le troisième samedi du mois à partir de 14 h 00 (à vérifier)

Dimanche 9 janvier	Goûter du Roi
Dimanche 6 février	Crêpes
Dimanche 6 mars	Croque-Monsieur



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

Adresse:  
Rue Palais d'Outre-Pont 458  
1020 Bruxelles  
Tél./Fax:  
02 478 14 48  
E-mail  
[cfls@belgacom.net](mailto:cfls@belgacom.net)



## Jean Silencio asbl

### DOUBLE EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL «LA VILLA»

Thème: «L'arbre, mon ami»

5 et 6 mars 2005

samedi de 11h30 à 18h

dimanche de 13h à 18h.

Vernissage: vendredi 5 mars à 11h

Remise des prix: dimanche 6 mars à 18h

#### Exposition d'œuvres d'art graphiques

Une nouvelle exposition d'œuvres d'art graphique réalisées par des personnes déficientes auditives.

Pour les personnes désirant proposer leurs œuvres (deux œuvres maximum par personne seront prises en considération), demander sans plus tarder le bulletin d'inscription à l'asbl Jean Silencio vzw

#### Exposition d'appareils auditifs et de réalisations techniques palliant les déficiences d'audition

Tout appareil auditif ou de rééducation auditive ancien, oublié au fond d'une armoire ou perdu dans un grenier d'une école, ainsi que tout autre objet en relation avec la déficience auditive seraient les bienvenus dans cette exposition.

Pour plus d'infos, contacter l'asbl Jean Silencio.

Adresse  
Drève de Rivieren 137  
1083 Bruxelles  
Tél.: 02.424.30.52  
Fax: 02.424.30.52

## Centre «Lui et Nous»

«Enfants en panne de langage :  
entre évaluation et rencontre»  
Mardi 8 février 2005 - 9h30 à 12h30

Monsieur DANON-BOILEAU est linguiste (Professeur à l'université de Paris V) et psychanalyste (Membre de la Société psychanalytique de Paris) Il a une

pratique avec des enfants sans langage au centre Alfred Binet à Paris. En 2002 il a publié aux Editions Odile Jacob le livre «Enfants sans langage».

Il s'entretiendra avec Madame Marianne KLEES. Elle est professeur émérite de la faculté de psychologie (Université libre de Bruxelles).

Centre culturel de la maison communale Woluwé-Saint-Pierre  
Rue Charles Thielemans 93 à 1050 Bruxelles

Inscription obligatoire

Vente : 14 euros

Pré-vente jusqu'au 9 janvier inclus : 10 euros à verser sur le compte 001-1315807-78 avec la mention «Conf :L.D.-B» et votre nom

## Séjour à Courchevel

17-23 avril 2005

Avec monitrice sourde de ski, diplômée d'État en langue des signes française

Limité à 5 personnes

Date limite d'Inscription : le 20 mars 2005

TARIF : (du dimanche à samedi)

Matin : 170 euros/personne pour 7 matins

Après-midi : 150 euros/personne pour 7 après-midi

Journée complète: 300 euros/personne pour 7 jours

Ne comprend pas :

- Hébergement : à votre goût, si non possibilité de contacter au [www.courchevel.com](http://www.courchevel.com) pour location chez les particuliers, Club Hotel «MAEVA», Centre de vacances «RENOUVEAU» à 1550 etc...

- Transport

- Assurance pour le cours de ski voir site [www.s3v.com](http://www.s3v.com), possibilité avec carte invalidité dans vallée de courchevel (50%).

Infos et réservation

Sophie SIRERA-CHARDON - Les Lugeurs N° 14 à 73120 Courchevel

Fax : (00.33).04.79.08.03.42

E-mail : [sophie-chardon@wanadoo.fr](mailto:sophie-chardon@wanadoo.fr)



## Biographie de Laurent CLERC (1785-1889)

Etienne DUPONT (sourd) a eu la gentillesse de me donner une photocopie de la biographie de Laurent CLERC que vous pouvez lire ci-dessous :

**L**aurent CLERC est né à La Balme (Isère), en France, le 26 décembre 1785 dans une famille de condition supérieure: son père, Joseph Francis CLERC, ayant une profession de notaire, assumait les fonctions de maire de la Balme de 1780 à 1814. Sa mère, Elisabeth Candy, est la fille de Monsieur Candy, aussi un notaire public à Crimieu.

Laissé seul sur une haute chaise près de la cheminée, Laurent tomba dans le feu. De cet accident survenu lorsqu'il avait près d'un an, il garda la trace d'une brûlure sur la joue droite, d'où son signe : les deux premiers doigts de la main droite glissés légèrement le long de la joue droite. Sa famille attribua sa surdité et la perte de son odorat à cet accident. Il est possible qu'il ait été sourd de naissance.

Pendant ce temps, avaient lieu, aux Etats-Unis, des événements qui allaient changer le cours de sa vie. A Hartford, dans le Connecticut, Alice COGSWELL, âgée de deux ans, devint sourde à la suite d'une méningite. Son père, un des premiers à opérer les aveugles de la cataracte, savait que la médecine ne pouvait rien pour elle. Un jeune voisin, le pasteur Thomas Hopkins GALLAUDET, réussit à apprendre à l'enfant le mot «hat» (chapeau). D'autres mots suivirent, lorsqu'Alice réalisa que les choses portaient des noms. Le docteur COGSWELL et ses amis de Hartford financèrent un voyage en Europe pour GALLAUDET, afin qu'il apprenne les méthodes d'enseignement qui permettraient d'établir une école américaine.

Dans les mois qui suivirent, GALLAUDET se voit refuser le droit d'étudier en Angleterre; l'éducation des sourds y est contrôlée par un monopole familial. Arrivant à bout de ressources, il accepte l'invitation de SICARD et le suit à Paris. En mars 1816, il

commence son apprentissage auprès de SICARD, MASSIEU et CLERC.

Ayant appris que CLERC avait été pressenti pour organiser une école de sourds en Russie, mais que sa candidature avait été refusée à cause de sa surdité, GALLAUDET réussit, le 20 mai, à le convaincre de partir aux Etats-Unis trois ans, pour l'aider à créer l'école, en être le premier professeur et à apprendre à d'autres entre autres l'art d'enseigner. SICARD, à regret, le laisse partir.

Embarqués sur la Mary Augusta, le 18 juin, CLERC et GALLAUDET mettent à profit les cinquante-deux jours de voyage : CLERC apprend à GALLAUDET des signes et des méthodes d'enseignement, GALLAUDET, en échange, commence à lui apprendre l'anglais. CLERC fut très rapidement capable d'écrire en un anglais presque impeccable les discours à l'adresse des assemblées des Etats pour obtenir les fonds nécessaires à la création de l'école. L'intelligence et la grande culture de CLERC contribuèrent au succès de l'opération. Sans cette preuve convaincante que les sourds peuvent être bien éduqués, le projet de fonder une école se serait heurté au scepticisme. Les discours et démonstrations que donnèrent GALLAUDET et CLERC, tout au long de la côte Est leur rapportèrent de quoi mettre leur projet à exécution.

Le 15 avril 1817, l'école ouvre ses portes. L'enseignement est donné dans plusieurs chambres louées dans un hôtel de Hartford. Au bout d'un an, l'école est débordée de demandes d'inscriptions, venant de personnes sourdes sans éducation, certaines d'une cinquantaine d'années. Le besoin de fonds, pour des bâtiments devient impérieux.

En 1818, accompagné par un membre de Comité, CLERC va à Washington, solliciter l'aide du Congrès. La Chambre des Représentants



La Balme-les-Grottes, village natal de Laurent CLERC

s'entretient avec lui. CLERC est étonné d'apprendre qu'il est déjà connu de CLAY, celui-ci l'avait vu à plusieurs reprises, conversant avec un autre sourd, probablement MASSIEU, dans un café qu'il avait fréquenté lors d'un séjour en France. Il semble que le président des Etats-Unis aussi connaissait CLERC pour avoir assisté à l'une des démonstrations de SICARD à Londres. CLERC obtient de quoi donner à l'école une base financière solide.

Le 3 mai 1819, CLERC épouse Eliza Crocker BOARDMANN, une des premières élèves de l'institut. Elle avait perdu l'ouïe très tôt, mais conserve la parole. Ils eurent six enfants.

En 1821, CLERC est appelé pour six mois à la direction de l'institut de Pennsylvanie, à Philadelphie, pour mettre sur pied l'établissement, organiser les cours et former les enseignants. Parti, en effet aux Etats-Unis pour trois ans, CLERC y

passa le restant de sa vie en retournant en France que pour de brefs séjours (1820-1835-1845), les deux premières fois avec deux de ses fils, venus y perfectionner leur français.

En 1858, il prend sa retraite après plus de cinquante ans consacrés à l'enseignement. En juin 1864, il va à Washington D.C. faire un discours pour l'inauguration de l'université nationale des sourds-muets, connue aujourd'hui sous le nom de GALLAUDET UNIVERSITY.

Comme Moïse, il peut ainsi voir la terre promise de l'éducation supérieure pour les sourds, dont il avait pavé le chemin. Il meurt le 18 juillet 1889.

(Résumé d'un article sur la vie de Laurent CLERC écrit par Loy E. GOLLADAY et paru dans «GALLAUDET Today», Summer 1975) - extrait de la Voix du Sourd



## Un pont entre sourds et entendants

Le samedi 6 novembre, le Centre francophone de la Langue des Signes a organisé l'annuelle Rencontre Européenne - Les sourds et l'image, l'image et les sourds, avec comme thème : «Vers plus de compréhension entre sourds et entendants».

**D**ans la salle Jacques Franck, Robert MALENGREAU, directeur du Festival du Film indépendant dans le cadre duquel se déroule la Rencontre européenne des Sourds, tire sa révérence. Beaucoup le connaissent comme un passionné du cinéma, d'autres le connaissent aussi comme un défenseur infatigable des causes qu'il estime justes. Dans une interview accordée au Sournal il y a 2 ans, il disait : «Je trouve que les sourds sont des gens formidables, extraordinaires, très courageux. Parce que dans cette société bloquée, pleine de préjugés, trop lente, extrêmement frileuse, on n'aide pas beaucoup les gens qui ont un problème ou des difficultés.»

Il a donc permis au Centre Francophone de la Langue des Signes d'organiser la Rencontre européenne dans le but de mieux sensibiliser le public et les pouvoirs publics. Cette année, le thème «Vers plus de compréhension entre sourds et entendants» a permis de rappeler que notre attitude contribue énormément à construire un «pont» entre les sourds et les entendants.

Au niveau médiatique, Annie DEVOS, témoigne des retombées locales positives de la chaîne TVLUX. Celle-ci a établi le pont en proposant un hebdomadaire en langue des signes et des informations sous-titrées. Annie DEVOS constate que «l'isolement des personnes sourdes et entendantes est



**À l'issue de cette Rencontre européenne des Sourds, Martine FRAITURE, présidente de la FFSB, reçoit le Prix Regards pour ses vingt cinq années de travail en faveur des sourds.**

beaucoup moins important. C'est important de savoir ce qui se passe près de chez soi, cela donne envie de sortir et d'aller voir sur place, de rencontrer d'autres [personnes] et de communiquer avec elles. (...) Beaucoup de tabous tombent, dans la rue les entendants voient la personne sourde autrement : elle n'est plus considérée comme étrange; le handicap devient celui de la communication et c'est une barrière qui peut être levée.» Pour la petite anecdote, une

dame sourde âgée ose sortir de chez elle suite à une émission sur les caméras de surveillance au centre-ville.

Bernadette DEVUYS, bien que soutenant l'idée de pont, déplore que «certains entendants s'imaginent qu'ils sont beaucoup plus aptes qu'ils ne sont en réalité à se faire comprendre des sourds», une idée néfaste surtout répandue chez les enseignants pour sourds. Malgré toutes nos bonnes intentions d'entrer en communication avec les sourds, elle nous met en garde contre une attitude que nous pourrions qualifier de «paternaliste» : «Un enseignant accompagnant un élève dans un projet d'intégration et souhaitant anticiper un maximum de problèmes, crée une situation inégalitaire : il pense, parle répond et agit à sa place.»

Même s'il manquait des études qui permettraient de mieux rendre compte de la situation des sourds dans divers aspects de la vie quotidienne, les témoignages ont eu tout de même le mérite de donner des pistes à exploiter et de mieux comprendre la nécessité impérieuse d'une plus grande ouverture de part et d'autre - des sourds et des entendants - car l'information gratuite est souvent mieux acceptée que la critique gratuite.

Th.B.

## La danse des mains

Que d'agitation ! Mais que se passe-t-il ici ? Que me veulent-ils ? Essayent-ils d'attirer mon attention en me faisant des signes de la main ? Ils m'invitent à les rejoindre...

J'y vais sans hésitation, je réponds à leur invitation, mais que se passe-t-il ici ? Quelle est la signification des mains qui vont et qui viennent ?

Jouons l'esprit de déduction, observons et procédons par élimination. Nous trouverons la solution et une réponse à nos questions. Avec un peu d'imagination et d'attention nous y arriverons. Allons, trêve de discussion et passons à l'action ! En avant pour la danse des mains !

Eh oui, tous ces gestes, cette agitation a bel et bien une signification au pays des enfants du silence. Ici, ce sont les mains qui ont la parole ; les yeux et le visage traduisent les sentiments.

Le mur du silence est brisé, ici on oublie l'indifférence, l'intolérance et le mépris. Nous créons de nouvelles relations, de nouveaux amis et nous nous faisons entendre, comprendre à notre façon c'est-à-dire en signant.

Ici, chacun a sa place, son mot à dire, il n'y a aucune barrière.

N'oublions jamais que nous sommes tous faits de chair et de sang, des êtres humains avant tout. Ensemble, nous pouvons franchir des montagnes car l'union fait la force.

Moi, je suis en admiration et ne peux plus quitter des yeux ces gens qui parlent avec leurs mains et leur cœur. Ils me fascinent et dégagent une chaleur humaine comme un soleil dans la nuit chez les aveugles et malvoyants.

Karin BASTIN



## CinéSourds

« Retour de Flamme n°3 » est une compilation de 14 courts métrages tournés entre 1900 et 1948. Ce sont pour la plupart des films muets très visuels, rappelant l'expression de la Langue des Signes, susceptible d'intéresser la communauté sourde.

Adapté par CinéSourds, le DVD est intégralement sous-titré, bonus compris, afin de rendre parfaitement accessible ce nouveau volume de la collection Retour de flamme.

En attendant le catalogue et le site Internet, le DVD est disponible à la vente par correspondance au prix de 25 euros soit par mail : [commande@cinesourds.fr](mailto:commande@cinesourds.fr), par fax: 0033.3.26.82.03.66, par courrier: CinéSourds 144, rue des Capucins 51100 Reims ou par téléphone: 0033.3.26.85.06.17.



# Le Geste qui Sauve

David DUDING, Inspecteur de police

## Vous avez un problème : Comment réagir?

Vous rentrez chez vous après une dure journée de travail. Vous remarquez que la porte d'entrée a été forcée et que vos bijoux et argent ont disparu. Que faire ?

Vous vous rendez sur votre lieu de travail et êtes victime d'un accident de voiture. Qui prévenir ?

Lorsqu'on est victime d'un vol, d'un accident, tout nous semble urgent. La police, les secours doivent venir d'urgence nous secourir. Ce n'est pas toujours possible pour les policiers d'intervenir immédiatement mais ils doivent intervenir. Mais comment les prévenir ?

Les policiers signant sont actuellement au nombre de trois en Wallonie. Ils travaillent tous les trois dans des zones de police de la région de CHARLEROI. C'est encore beaucoup trop peu pour une telle étendue. Pour l'instant, seul David DUDING peut intervenir en dehors de sa zone de police. Mais son intervention n'est possible que dans certaines conditions.

Si vous avez besoin d'aide, c'est votre police locale qui doit être prévenue. Toutes les zones ne sont pas sensibilisées à la problématique des personnes sourdes. Je vous conseille donc d'avertir l'inspecteur DUDING David (police de Fleurus) dès qu'un problème se pose à vous. Il est disponible par GSM (SMS ou appel) au 0477/79.29.53 et répondra à chaque demande. Dans le SMS, vous devez inscrire votre nom, l'endroit exact (l'adresse exacte) où se déroule l'incident et ce qu'il se passe (accident, vol...). David DUDING préviendra alors la police locale qui se rendra sur place. Si une déclaration en langue des signes doit être prise d'urgence, la police locale pourra appeler David DUDING qui viendra sur place. Vous pouvez demander, quand la police arrive,

qu'elle appelle elle-même l'inspecteur DUDING en cas de souci ou de complication. Si ce n'est pas urgent, David DUDING pourra vous donner un rendez-vous plus tard, pendant les heures d'ouverture des bureaux, à votre domicile, à la police locale de votre domicile ou à la police de Fleurus.



En cas de vol, évitez de toucher à ce qui a été déplacé ou manipulé par les voleurs. Attendez que la police arrive et examine les lieux. Une prise d'empreinte pourra peut-être ouvrir une piste vers les voleurs.

En cas d'accident, laissez les véhicules sur place et préparez les documents de votre véhicule ainsi que votre carte d'identité et permis de conduire. N'hésitez pas à faire appel à la police même s'il n'y a aucun blessé.

En aucun cas ne quittez les lieux avant l'arrivée de la police. Attendez sur place et, à leur arrivée, faites leur comprendre que vous êtes sourd et demandez leur de faire appel à l'inspecteur DUDING pour avoir quelques conseils sur la surdité ou une éventuelle aide.

Certains policiers prendront l'initiative de prendre votre déclaration en français, sans interprète car vous essayez de parler. Vous pouvez refuser de signer cette déclaration si elle n'est pas prise en langue des signes, votre langue maternelle ou celle que vous maîtrisez le plus. Insistez pour faire appel à un interprète ou un policier signant. C'est dans cette audition que sera reprise la langue dans laquelle vous voulez que la procédure en Justice soit suivie. Si c'est le français, vous n'aurez peut-être pas droit à la présence d'un interprète au Tribunal.

Pour une question ou une demande de rendez-vous, vous pouvez aussi envoyer un mail à [davidduding@skynet.be](mailto:davidduding@skynet.be) ou [davidduding@hotmail.com](mailto:davidduding@hotmail.com). Vous pouvez aussi envoyer un fax non urgent au 071/820.277 (police de Fleurus).

Pour une conférence dans un foyer dans une association ou dans une école, quel que soit le sujet, vous pouvez envoyer vos demandes aux mêmes adresses e-mail ou n° de fax ou par courrier à Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus, à l'attention de David DUDING, Chaussée de Charleroi, 60, 6220 - FLEURUS. N'oubliez pas de mentionner le sujet que vous voulez voir présenté.

Au prochain numéro : Comment fonctionnent la Police et la Justice ?



# Volet social

Frédérique VAN EVELGHEM

## Les Ateliers d'Information

### Un petit aperçu de sa première année d'existence

Nous avons accueilli 25 personnes, que nous avons scindé en deux groupes :

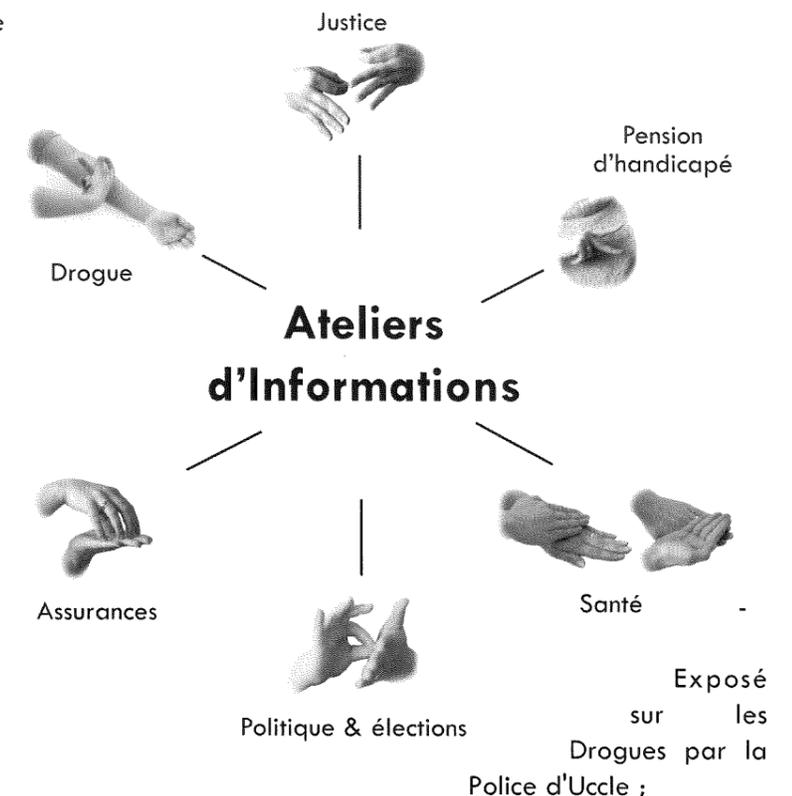
- Groupe du jour : les ateliers se sont déroulés dans les locaux d'Alpha-Signes asbl à raison de deux ou trois mercredis par mois ;
- Groupe du soir : les ateliers se sont déroulés chez Infos-Sourds de Bruxelles asbl à raison de deux ou trois mardis par mois.

Nous avons abordé différents thèmes sociaux tels que :

- «Je déménage, quelles démarches je dois faire ?»
- «Présentation du Monde de la Surdité»
- «Les services d'interprétations»
- «La banque»
- «L'histoire de la Belgique et sa politique»
- «Je prépare les élections»
- «Mes impôts»
- «La Police»
- «L'hygiène corporelle et au quotidien»
- «La Commune»
- «L'emploi»
- «La Croix-Rouge»
- «Les assurances»
- «La tolérance»

Pour illustrer ces matières, nous avons fait appel à des professionnels et organisé des conférences-débats avec traduction en langue des signes :

- Exposé des activités et associations relatives au monde de la surdité ;
- Exposé sur le rôle de l'interprète ;
- Visite de la Banque Nationale avec un exposé historique du système bancaire en Belgique et ailleurs ;
- Exposé du Service Bruxellois Francophone de la Personne Handicapée par Madame Dugnoille, responsable des prestations individuelles ;
- Exposé des Services de la Police Fédérale par David DUDING, Inspecteur de Police ;
- Exposé des Services de la Commune par Jean-François De Bondt, fonctionnaire communal ;



- Initiation sur les Gestes qui sauvent (Croix-Rouge) par Magali GASPARD de la Maison des Sourds de Bruxelles ;
- Initiation sur l'approche théâtrale avec Isabelle Bats (en cours au moment de l'écrit de cet article).

Pour une première année, nous sommes satisfaits mais conscients qu'il y a des thèmes que nous devons retravailler pour que l'information passe au mieux. Nous établirons en fin d'année une évaluation avec les 25 participants afin d'améliorer et de travailler sur de nouveaux sujets.

Nous remercions vivement les personnes ressources qui ont accepté de collaborer avec nous.

Si ces ateliers vous intéressent, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 644 68 90 ou par fax : 02 644 68 90 ou encore par E-mail: [sare@infosourds.be](mailto:sare@infosourds.be)

Nous tenons à votre disposition le programme 2005.



## Patchwork d'infos



### Dignité humaine

L'association SIMA a décidé de décerner le Prix de la Dignité humaine à Thierry ADNET, animateur à la FFSB. Il fut très remarqué pour ses animations sur le thème «Sentiment sourd» et ses présentations de la FFSB.



CIE IMAGERIE

Bonjour à tous,

Je vous ramène des nouvelles de la Cie Imagerie, et plus précisément, du Festival européen «Salvia». Cette 3<sup>e</sup> édition s'est déroulée à Munich, en Allemagne, du 18 au 23 octobre 2004. L'accueil fût chaleureux et l'organisation irréprochable. Nous avons un bon échange avec les autres comédiens européens : la Finlande, la République tchèque, l'Allemagne et la Belgique (Anvers et Bruxelles). L'équipe de la Cie Imagerie était composée de Lut Reysen, Nadine Dufour, Muriel Prévot (comédiennes) et de Joëlle Cornil (technique). Pendant cette semaine, on a eu l'occasion de présenter notre spectacle «Crazy Women» (qui fut très apprécié

par le public) et assister aux autres représentations européennes en soirée. En journée, des stands d'informations (surdité, technique, services sociaux, loisirs); des activités sportives et culturelles; exposition d'arts (sculptures, peintures, design...) étaient à disposition des visiteurs. Bien sûr, nous n'avons pas manqué de visiter la superbe ville de Munich, ses chatoyants marchés ouverts avec déjà un petit parfum de Noël. Ce Festival s'est clôturé par un chic Gala et la remise des prix aux comédiens participants. Par la même occasion nous avons fêté les 25 ans du Thow Show (troupe de théâtre de Munich).

Muriel PREVOT

## Groupe Pression TV

En 2005, le contrat de gestion de la RTBF va être rediscuté pour être effectif en 2006. C'est pourquoi nous avons envoyé aux présidents des quatre principaux partis politiques francophones les modifications que nous souhaitons voir apporter au contrat de gestion de la RTBF concernant l'accès aux programmes de télévision pour les sourds et malentendants.

vous souhaitez plus d'information concernant les Etats généraux de la culture vous pouvez consulter le site: <http://www.gouvernement-francophone.be>. Prochainement, vous trouverez toutes les informations liées au Groupe Pression TV et ses actions sur le site internet de la FFSB, le suivi de ces Etats généraux y sera expliqué.

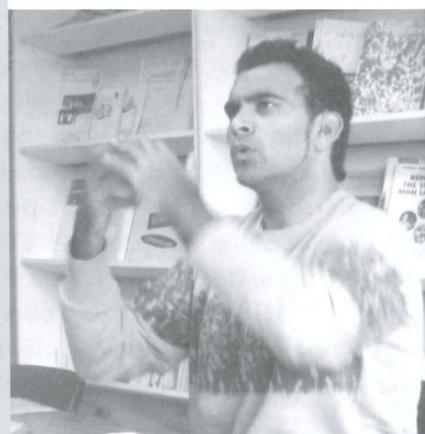
La Ministre de l'Audiovisuel, Madame Fadila LAANAN, a lancé les Etats généraux de la culture, le but est de redéfinir les objectifs de la politique culturelle. La FFSB via le Groupe Pression TV va bien évidemment y participer activement, mais sachez que vous, en tant que citoyens, vous pourrez également donner votre avis. Voici les grandes étapes : toute personne qui le désire pourra envoyer un écrit qui sera consultable sur internet, ensuite des rencontres thématiques seront organisées pour aboutir à des propositions qui seront présentées au gouvernement. En fonction des résultats de ces Etats généraux, le gouvernement adaptera son programme culturel. Si

Nous vous annonçons dans l'article précédent que la diffusion de l'Autre Journal sur Télé-Bruxelles interprété en langue des signes était diffusé à 23h et à 07h00, mais cette information était fautive, les heures exactes étant 00h, 06h, 10h et 11h, veuillez nous excuser pour cette erreur. Si vous avez des remarques à faire concernant l'interprétation en langue des signes et le sous-titrage sur Télé-Bruxelles, vous pouvez envoyer un mail au Directeur général, M. Michel Huisman dont voici l'adresse : [michel.huisman@telebruxelles.be](mailto:michel.huisman@telebruxelles.be)

Julie VAN NEDERVELDE  
Pour le Groupe Pression TV

### Visite surprise, visite éclair

Julian PEEDLE-CALLOO (photo en bas), présentateur sourd pour l'émission SeeHear sur la chaîne anglaise BBC, a rendu visite à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique pour glaner les informations la concernant.



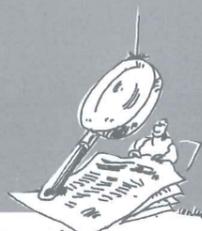
Avec l'aimable autorisation de Kroll

### Je fais ce que je peux

Le 27 avril 2004, un colloque sur «Les Etats Généraux et la Famille» s'est tenu au Heysel. Kroll, de son regard acéré, remarque que l'interprète, Laurence BEER, peine à traduire en langue des signes un débat des plus animés. Cette situation lui donna l'idée de ce dessin humoristique et tout aussi réaliste.

### Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB!

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>



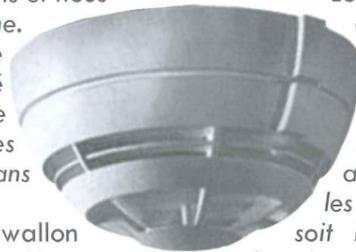
Feu : des détecteurs pour les sourds

## Le ministre Antoine propose l'installation de détecteurs d'incendie avec des lampes tromboscopiques

Dernière Heure, 22/11/2004

Namur - «Nous allons mettre en place un arrêté pour que les personnes souffrant de problèmes d'audition bénéficient de nos nouvelles mesures en matière de détecteurs d'incendie. Nous avons été sensibilisés par des représentants de leurs associations et nous comprenons pleinement leur problème. Nous ne savons pas encore si cette mesure complémentaire à l'arrêté s'orientera vers un système de lumière variable ou vers des lampes tromboscopiques. Cela sera défini dans les prochains jours.»

L'arrêté du gouvernement wallon a fixé les conditions en matière de détecteurs d'incendie. Tout logement individuel ou collectif sera ainsi équipé d'un détecteur pour chaque niveau comportant au moins une pièce d'habitation ; de deux détecteurs au moins si le niveau a une superficie utile supérieure à 80 m<sup>2</sup>. Les détecteurs



sont des détecteurs de fumée optique, certifiés. Ils doivent être garantis 5 ans. Les détecteurs installés avant l'entrée en vigueur de l'arrêté sont présumés être valables pendant 10 ans.

Le ministre a également précisé qu'une campagne de sensibilisation serait lancée : «C'est important que nous puissions mettre en place une campagne qui permettra à chacun de prendre connaissance de la nouvelle réglementation en la matière. Nous allons également prendre contact avec tous les responsables du secteur urbanisme, que cela soit les architectes ou les autres acteurs du domaine.»

Mi-amusé, mi-sérieux, le ministre : «J'ai été plus vite en 15 jours pour régler la problématique des détecteurs d'incendie que le précédent gouvernement en 5 ans.» Pourvu que cela dure sur d'autres dossiers. V.U.

## En bref...

### Changer le regard des enfants sur le handicap

Le Soir, 26/10/2004

Les enfants des classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de l'école communale de la rue Delval à Manage ont participé lundi à l'opération «Tous différents» à la plaine de jeux de Jumet. Une journée pour vivre et comprendre le handicap organisé par l'Agence Wallonne pour l'intégration de la personne handicapée.

### Quand la boîte de nuit nous met en boîte

Ma santé, 1/11/2004

Plaisir à l'état pur pour beaucoup, les boîtes de nuit sont «le» pôle d'attraction du week-end. Mais la clientèle qui fréquente ses lieux s'expose à de nombreux risques ! Notre foie et nos oreilles s'en passeraient bien.

### «Je rêve d'être la première Miss Belgique sourde»

Ciné-Télé-Revue, 21/10/2004

A cause d'une méningite contractée à l'âge de 2 ans, Angélique n'entend plus. Elle est pourtant l'une des favorites à l'élection de la plus belle fille du royaume.. En voyage avec «Ciné-Télé-Revue» sur le Club Med 2, au cours d'une croisière idyllique, elle dit tout sur sa vie.

### Se comprendre en silence

Vers l'Avenir, 23/9/2004

L'école de promotion sociale de Tournai propose des cours de langue des signes, pour se construire soi-même et aller à la rencontre de l'autre.

### Le CREE au service des enfants sourds

Vers l'Avenir, 8/10/2004

Sur le site de Monceau-Fontaines, le «CREE» a précisé ses objectifs de service de jeunesse spécialisée pour

personnes sourdes et malentendantes.

### La surdité n'est pas une fatalité

Dernière Heure, 16/10/2004

Le premier belge implanté, voici 20 ans - mise au point par rapport à l'implant cochléaire.

Tous ces articles peuvent être consultés au **CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)**

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 11a Boîte 4  
1050 BRUXELLES  
Tél.: 02 644 69 01  
(M<sup>me</sup> L. Lallemand)  
Fax: 02 644 68 44  
E-mail: [cids@ffsb.be](mailto:cids@ffsb.be)

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30  
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS!**



## Vidéophonie

Dans le domaine de la vidéophonie, les différents appareils permettant une communication à distance et visuelle en langue des signes commencent à envahir le marché. La concurrence s'installe avec plus ou moins de bonheur. La prudence s'impose car il devient parfois difficile de faire la différence entre le bon et le mauvais. Toutefois, une mention spéciale peut être accordée sans hésitation au vidéophone DVC-1000 i2eye produit par la firme D-Link. Tant par sa présentation que par sa facilité d'utilisation, l'appareil se démarque très nettement des autres actuellement commercialisés à un prix particulièrement attractif (299 euros). La communication peut être engagée à l'aide d'un téléviseur ordinaire sur plein écran avec également la possibilité d'assurer à l'utilisateur un bon cadrage. Cet appareil offre une quantité d'options qu'il serait trop long d'énumérer ici. Le système fonctionne sur un réseau type ADSL et la société Significant (localisée à Londres) est en mesure de présenter 2 formules d'abonnement pour garantir un service tout à fait acceptable. Elles sont proposées à un tarif compris entre 49 et 59 euros. Le débit minimum est fixé à 384Kbps ce qui est largement suffisant. La présentation de ce produit a été toujours effectuée en situation réelle et les liaisons internationales ne sont plus un obstacle. A titre d'information, la société Significant souhaite organiser prochainement (probablement fin janvier/début février 2005) une formation destinée à des personnes sourdes sachant communiquer en langue des signes. Un groupe de 10 personnes environ doit être constitué afin d'informer la population sourde et malentendante sur les

possibilités de ce produit ainsi que son utilisation. Pour de plus amples informations : [SCAT@FFSB.Be](mailto:SCAT@FFSB.Be) ou [jeff@significant-online.co.uk](mailto:jeff@significant-online.co.uk)

## CHU Saint-Pierre

Au CHU Saint-Pierre, une sage-femme suit votre grossesse en langue des signes, en collaboration avec un gynécologue, tous les mercredis de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

**CHU Saint-Pierre**  
**Rue aux Laines 105**  
**1000 Bruxelles**

Pour les rendez-vous  
**Fax : 02.535.47.12**  
**Tél. : 02.535.47.13**

Pour plus d'informations  
Titou BOSERET : 0496.10.57.31  
Ismail FAOUZIA : 0486.73.48.35

## Offre d'emploi

La Maison Médicale d'Anderlecht cherche remplaçant pour le poste d'aide à la communication en langue des signes, mi-temps, durée d'engagement de 6 mois minimum. Personne ayant une bonne connaissance en langue des signes, capacité de polyvalence et d'écoute pour travail en équipe et soutien de projets. Envoyer lettre de motivation et CV à **Daniela MARCHETTI, Maison Médicale d'Anderlecht, 98 avenue Clemenceau, 1070 Bruxelles (fax : 02/521.38.19).**



## Echos

**Emission " L'Œil et la Main " (sur la chaîne française, La Cinq) : nouvelles coordonnées professionnelles**

Sandrine HERMAN  
Point du Jour - RIFF  
Rue Sainte Lucie, 6  
75015 Paris

E-mail : [s.herman@pointdujour-prod.fr](mailto:s.herman@pointdujour-prod.fr)  
[oiletmain@hotmail.com](mailto:oiletmain@hotmail.com)  
Téléphone avec interprète : +33 1 44 37 17 77  
Fax : +33 1 45 71 01 19  
Site : [www.france5.fr/oiletmain](http://www.france5.fr/oiletmain)

**Centre Multimédia (organisateur de la création filmée des sourds) : changement d'adresse**

Centre Multimedia / Cinéma belge  
Rue Jean Benaets, 95/4  
1180 Bruxelles

**FFSB**

**2005**

*Malentendant ou Sourd*



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Un tarif préférentiel de 3 euros (au lieu de 6 euros) à la Chuut Party

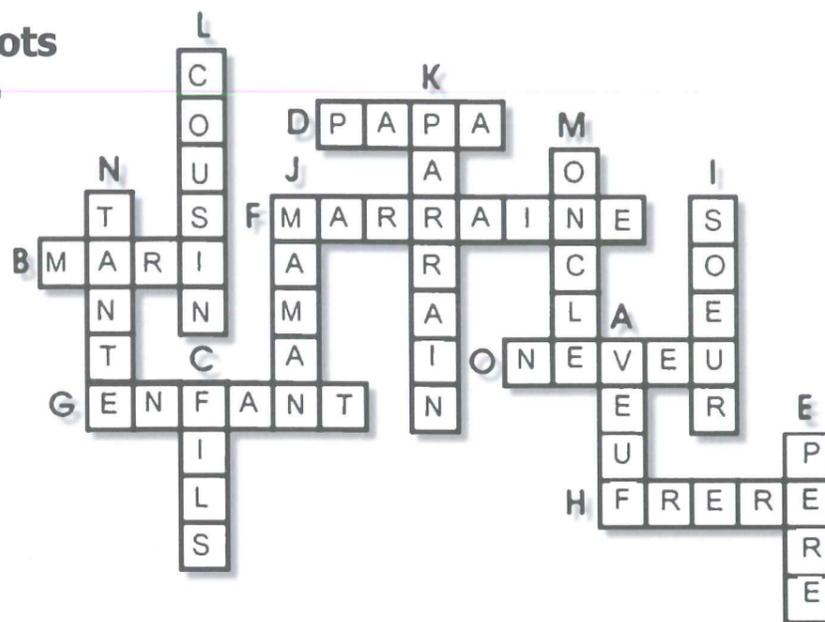
Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB, vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET (Animateur).

Fax: 02/644.68.44

Courriel: [animateur@ffsb.be](mailto:animateur@ffsb.be)

Sur notre site: [www.ffsb.be/carte\\_membre.htm](http://www.ffsb.be/carte_membre.htm)

**Solution des mots croisés n°66**



**Enquête**

**H**andicap et Santé, inséré dans le Département de Psychologie de la Faculté de Médecine de Namur, a développé en réponse aux demandes et aux besoins perçus, des actions en promotion de la santé, destinées à la population des personnes handicapées. Notre souci, à présent, est de découvrir les attentes des personnes handicapées physiques (moteurs ou sensorielles) dans le domaine de la vie affective et sexuelle afin de pouvoir, dans les prochains mois et années, y répondre. Pour cela, nous avons conçu un questionnaire auquel nous vous proposons de répondre. Pour recevoir ce questionnaire, vous pouvez nous contacter au **081/72.44.35** ou au **081/72.44.30** (ou par voie postale : **Handicap et Santé, Rue de Bruxelles, 61 5000 Namur**). Si vous le souhaitez, vous pouvez répondre, par voie électronique, à ce même questionnaire qui se trouve à l'adresse internet suivante : **[www.medecine.fundp.ac.be/psycho](http://www.medecine.fundp.ac.be/psycho)**. Si vous préférez répondre verbalement [ndlr: via un interprète], nous pouvons vous contacter par téléphone; l'anonymat pouvant bien sûr être conservé.



L'équipe d'animation  
**«SIGNES DE FOI»**  
 pour les personnes sourdes et malentendantes  
 de Bruxelles et environs



**ACTIVITES DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2005**

- Mercredi des Cendres : 9 février
- Jeudi-Saint : 24 mars
- Vendredi-Saint : 25 mars
- Samedi de Pâques : 26 mars
- et d'autres activités ...

**TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30**

messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

*Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités, boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif.*

Pour toutes informations, contactez-nous : [signesdefoi@belgique.com](mailto:signesdefoi@belgique.com)  
 Tel et fax 02 772 71 08  
<http://www.signesdefoi.bravepages.com>  
 ou télétex : 755

**Le «Lexique de Signes Religieux» (+ de 400 mots) vient de paraître**



UN OUTIL INDISPENSABLE aux interprètes, parents, enseignants et chrétiens  
 au prix de 10 € (+ 3 € de frais d'envoi)  
 soit 13 € à verser au compte n° 310-0538530-72  
 du CFLS avec mention "Lexique de Signes Religieux"  
 ou au compte n° 427-2104531-73  
 de P. François pour "Signes de Foi" avec la même mention

**Le lexique vous sera envoyé dès réception de votre paiement**

**Sournal**  
Journal de la FFSB

&



présentent

# Chuuut... Party

**Soirées**  
**« Sournal - Chuuut Party »**

**Vendredi 28 janvier**  
**Vendredi 25 février**  
**Samedi 26 mars**

**de 23h00 à 24h00**

**À partir de minuit:**  
**nuit de la danse**

**Entrée à 3 euros**  
**pour les possesseurs**  
**de la carte membre FFSB**  
**(voir page 30)**

